



CAP AEPE

Accompagnant Educatif Petite Enfance

Prochaines sessions du 07/10/2024 au 09/05/2025
À Niort et La Rochelle



PUBLIC

Demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans une démarche visant une validation professionnelle dans le secteur de l'accompagnement à la petite enfance.

PREREQUIS

Le candidat réunit ces cinq conditions :

- être âgé de 18 ans pour passer l'examen du CAP ;
- avoir un niveau équivalent ou supérieur à un niveau 3 ;
- avoir déposé son dossier d'inscription complet ;
- être déclaré admis à l'issue des épreuves de sélection / Positionnement ;
- disposer à l'entrée en formation d'un dispositif de financement des coûts pédagogiques.

MÉTIERS

Avec 800 000 naissances par an, les besoins en personnes qualifiées sont importants dans les structures liées à la petite enfance. Avec un CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, vous pouvez :

- travailler en structures collectives (crèches, garderies, écoles maternelles...);
- travailler à domicile en tant qu'assistant(e) maternel(le), après avoir obtenu l'agrément du conseil départemental.

Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance peut aussi constituer une première étape pour préparer d'autres diplômes ou concours : ATSEM, Auxiliaire de puériculture, Aide-soignant(e)...

OBJECTIFS, MODALITES ET DUREE

Objectifs :

À l'issue de la formation l'apprenant devra être en capacité :

- d'accompagner le développement du jeune enfant ;
- d'exercer son activité en milieu collectif ;
- d'exercer son activité en milieu individuel.

Durée :

Formation en alternance sur 10 mois avec :

- formation en centre théorique et technique (jusqu'à 336h) ;
- stage pratique en structure (14 semaines).

Modalités pédagogiques :

- une pédagogie active et participative ;
- des mises en situation professionnelle et des analyses de pratiques ;
- un accompagnement et un suivi individualisés.

Modalités d'examen : le diplôme est validé par le Rectorat de Poitiers.

Le diplôme est obtenu grâce à la validation des épreuves professionnelles et d'enseignement général (épreuves écrites et orales). Le diplôme est attribué sur la base de la moyenne des 3 épreuves professionnelles. Les durées en centre et en entreprise doivent être respectées.

PROGRAMME

Programme dispensé :

- UP1 – Accompagner le développement du jeune enfant (176h)
- UP 2 – Exercer son activité en accueil collectif (45h)
- UP3 – Exercer son activité en accueil individuel (45h)
- PSE (35h)
- Réalisation d'un Chef d'œuvre pour les apprentis (35h)
- Périodes en entreprises (490h)
- Accompagnement individualisé.

La formation permet à celles et ceux qui ont une passion pour la petite enfance d'en faire un métier en acquérant les bases d'une pratique professionnelle. Le but des cours dispensés est d'apporter une bonne connaissance des besoins de l'enfant, de son processus de développement physique et psychologique, des activités adaptées en fonction des âges, des maladies infantiles, des gestes de premiers secours, de l'hygiène et de la sécurité, de l'alimentation des nourrissons et jeunes enfants...



FINANCEMENTS POSSIBLES

- Salariés en alternance: contrat de professionnalisation, Pro-A ou contrat d'apprentissage.
Dans le cadre des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, la formation étant prise en charge financièrement, aucune contribution financière ne sera demandée à l'apprenant.
 - Demandeurs d'emploi: demande d'acceptation de prise en charge de la formation auprès de votre conseiller France Travail.
 - Salariés en transition professionnelle: CPF de transition professionnelle (Transitions pro) après dépôt et étude de votre dossier auprès de leurs services.
 - Compte personnel de formation (CPF).
- Nous vous accompagnons au montage de votre dossier de financement, contactez-nous.*
Dans tous les cas, merci de nous contacter pour toute demande de devis.

EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur :

- **Les débouchés (rubrique secteur d'activité et type d'emploi) :**
[RNCP38565 – CAP – AEPE](#)
- **La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences (rubrique blocs de compétences) :**
[RNCP38565 – CAP – AEPE](#)
- **Les équivalences ou passerelles :**
[education.gouv - BO - CAP AEPE](#)
- **Le taux d'insertion en emploi :**
En attente de la mise à jour de la fiche RNCP. Vous pouvez consulter les résultats inserjeunes : [InserJeunes \(education.gouv.fr\)](#)

RESULTATS 2023

- 14 candidats présentés au diplôme dont 5 apprentis.
- 93 % de réussite. 7 % de réussite partielle.
- 100 % de réussite en apprentissage.
- 79 % de nos diplômés sont en emploi 3 mois après obtention de leur diplôme.
- **5 apprentis inscrits. 0 % d'abandon. 0 % de rupture de contrat. 0 % de poursuite d'étude.**
- 98 % de satisfaction (enquête réalisée auprès de 14 apprenants).

CONTACT

IFP Atlantique

Rond-Point de la République / Site des 4 chevaliers

17180 PERIGNY

☎ **05 46 50 52 80**

contact@ifpatlantique.fr - www.ifp-atlantique.fr

[Le dossier d'inscription](#) est à télécharger sur notre site, ou sur demande, nous vous ferons parvenir un devis personnalisé.

IFP Atlantique dispensera cette formation sous réserve d'un effectif de huit personnes.

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

N'hésitez pas à consulter notre page dédiée

[IFP ATLANTIQUE - Centres de formation \(ifp-atlantique.fr\)](#)

ou à solliciter notre référente handicap, Frédérique BABIN : fbabin@ifpatlantique.fr

